



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 5915

Texte de la question

M Jean-Michel Testu appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation des chefs de district (CDIS, ancienne formule) du service des lignes de France-Telecom. Ceux-ci, regroupés dans l'Association nationale amicale de la maîtrise des lignes PTT depuis vingt ans, attendent qu'un plan d'action soit mis en place par la direction generale competente afin de permettre aux 208 d'entre eux pour lesquels toute perspective de carriere semble aujourd'hui exclue d'accéder au cadre A, et ce dans un bref delai compte tenu du fait que la plupart sont ages de plus de cinquante ans. En consequence, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin que soit debloquee cette situation injuste au vu des efforts consentis pour satisfaire la promotion d'autres categories.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est malheureusement exact que les concours speciaux organises ces dernieres annees n'ont pas permis la promotion en categorie A de tous les chefs de district. Il convient neanmoins de rappeler que ces fonctionnaires peuvent postuler sur la liste annuelle d'aptitude pour l'acces au grade d'inspecteur, dont un sixieme du recrutement est reserve a cette voie. En tout etat de cause, le cas des chefs de district reste suivi avec attention.

Données clés

Auteur : [M. Testu Jean-Michel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5915

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3401